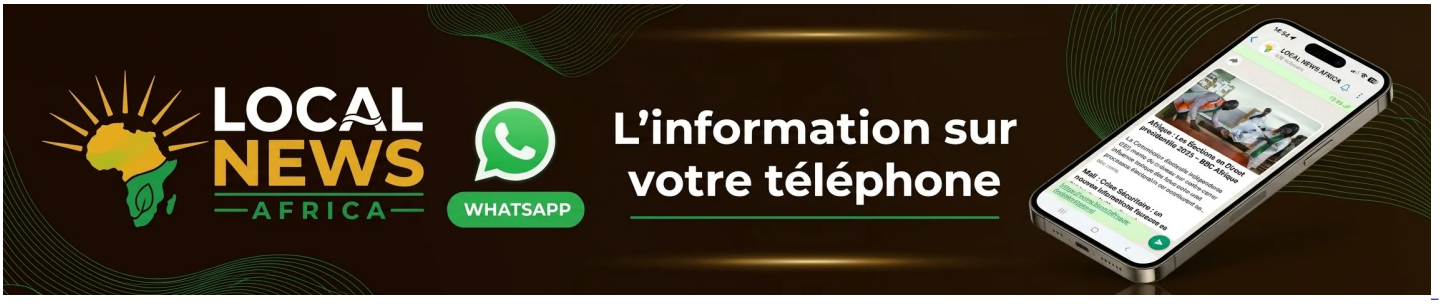


CAN 2025

l'annonce du sacre sénégalais par le TAS n'est pas confirmée

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **16 oct. 2026 à 11:46**


CAF
FAUX / FORGERY
Communiar.
Tribunal Arbitr du Sport
Deneon.
FAKE NEWS COMMUNIQUÉ
Le Sénégal is the winner of th CAN 2025.
Communiqué à la Toumais CA 025
ou les résultats sont résultats
du communiqué.
Le TAS
the winner of the CAN 2025
ans aot are
or the tournament is ia
upcoming.
Vours regard
Cédric Diallo
unal Arbitral du Sport
Tribunal Arbitral du Sport
TAS
Tribunal
Arbitral du Spo
Tribunal Arbitral du Sport

> *Un article publié le 16 octobre 2026 par Différence Info Bénin annonce que le Tribunal arbitral du sport aurait rendu au Sénégal son titre de champion d'Afrique 2025. Pourtant, plusieurs sources concordantes signalent qu'un faux communiqué annonçant ce verdict circule sur les réseaux sociaux. Aucune confirmation officielle du sacre sénégalais n'a été identifiée dans les sources consultées.*

L'annonce a de quoi susciter l'enthousiasme des supporters sénégalais. Dans un article publié le vendredi 16 octobre, Différence Info Bénin affirme que le Tribunal arbitral du sport (TAS) a officiellement attribué au Sénégal la victoire de la Coupe d'Afrique des nations 2025, à la suite du recours introduit par la Fédération sénégalaise de football (FSF).

Selon cette publication, un communiqué daté du 14 octobre aurait confirmé le sacre des Lions de la Teranga et mis un terme au différend qui les oppose au Maroc. Mais cette annonce est contredite par plusieurs vérifications publiées dans la presse.

Un communiqué présenté comme officiel, mais signalé comme faux

Dans un article publié le 14 octobre et actualisé le lendemain, le média sénégalais SeneNews rapporte la circulation d'un faux communiqué attribué au TAS. Le document annonce précisément que le Sénégal récupère le titre continental.

Plusieurs incohérences sont relevées dans ce texte, notamment l'absence de références précises à la procédure et des formulations qui ne correspondent pas à la manière dont une juridiction arbitrale présente habituellement une décision motivée.

Le 16 octobre, SeneNews indique également qu'aucune date officielle n'a encore été annoncée pour le prononcé de la sentence dans le litige entre le Sénégal et le Maroc.

Le recours sénégalais est bien réel

Le différend trouve son origine dans la finale disputée le 18 janvier 2026 à Rabat. Le Sénégal avait remporté la rencontre 1-0 après prolongation. Toutefois, le 17 mars, le Jury d'appel de la Confédération africaine de football (CAF) a déclaré l'équipe sénégalaise forfait et attribué la victoire au Maroc sur le score de 3-0.

La Fédération sénégalaise de football a contesté cette décision devant le TAS. Dans son communiqué du 25 mars 2026, l'instance arbitrale confirme avoir enregistré le recours, qui demande l'annulation de la décision de la CAF et la reconnaissance de la victoire sénégalaise.

Le recours est donc authentique. En revanche, il ne constitue pas en lui-même une décision favorable au Sénégal.

Une audience tenue le 8 octobre à Lausanne

Le TAS a examiné l'affaire le 8 octobre 2026 à Lausanne, en Suisse, lors d'une audience à huis clos. Les représentants des fédérations sénégalaise et marocaine ainsi que ceux de la CAF ont participé à cette étape de la procédure.

Selon Reuters, le directeur général du TAS, Matthieu Reeb, a indiqué que l'objectif était de rendre une décision motivée dans les jours suivant l'audience, sans annoncer de date précise.

À la date du 16 octobre, les sources consultées ne permettent pas de confirmer que cette décision a été rendue publique ni qu'elle a restitué le titre au Sénégal.

Vérifier avant de partager

Cette affaire rappelle l'importance de vérifier les annonces sportives à forte portée émotionnelle avant leur diffusion. Un document comportant un logo institutionnel, une signature ou un cachet ne suffit pas à en établir l'authenticité.

Pour confirmer l'issue du contentieux, la référence prioritaire reste une communication officielle du Tribunal arbitral du sport, corroborée, le cas échéant, par les fédérations concernées et par des médias fiables.

À ce stade, il n'est donc pas établi que le Sénégal ait été officiellement rétabli dans son titre de champion d'Afrique 2025 par le TAS. L'annonce de Différence Info Bénin ne doit pas être présentée comme un verdict confirmé.

PUBLICITÉ

